



MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE  
LA DECENTRALISATION

\*\*\*\*\*

DIRECTION NATIONALE DE L'ETAT CIVIL



# IDENTITE JURIDIQUE : PROGRÈS EN MATIÈRE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES ET DIGITALISATION



ID4 AFRICA 2025

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE (AGA)

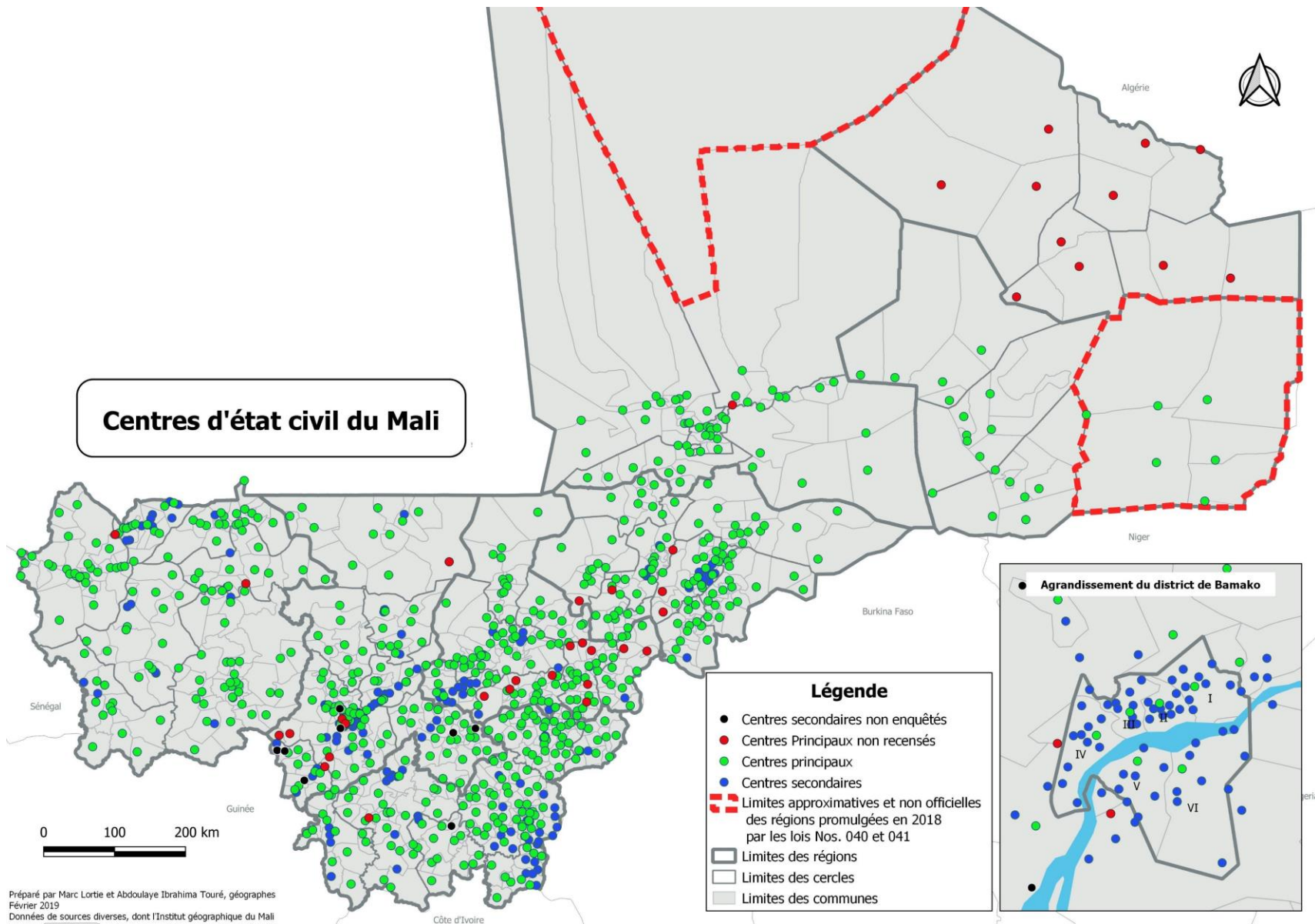
L'Acte  
de Naissance,  
c'est bon pour  
mon enfant.

Fasodenya  
se benw kani  
n denw ma.

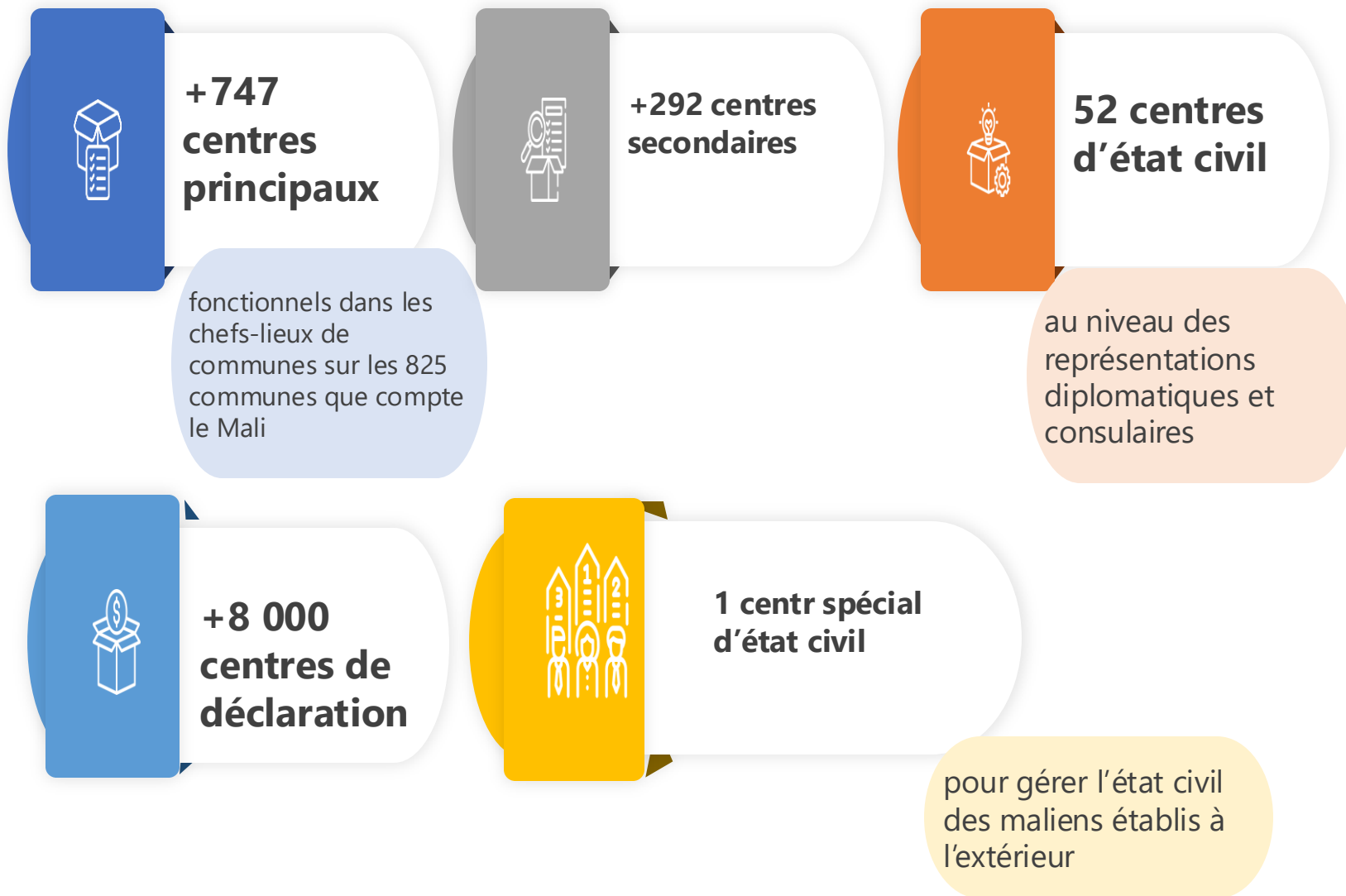


# 1. APERÇU GLOBAL DU SYSTÈME D'ÉTAT CIVIL MALIEN

## MAILLAGE TERRITORIAL EN CENTRES D'ÉTAT CIVIL AU MALI



# 1. APERÇU GLOBAL DU SYSTÈME D'ÉTAT CIVIL MALIEN



Interaction : ministère en charge de l'état civil, ministère en charge de la Justice (contrôle juridictionnel), le ministère en charge des affaires étrangères (gestion des centres d'état civil au niveau des MDC), ministère en charge de la Santé (les centres de déclaration dans les structures sanitaires), etc.

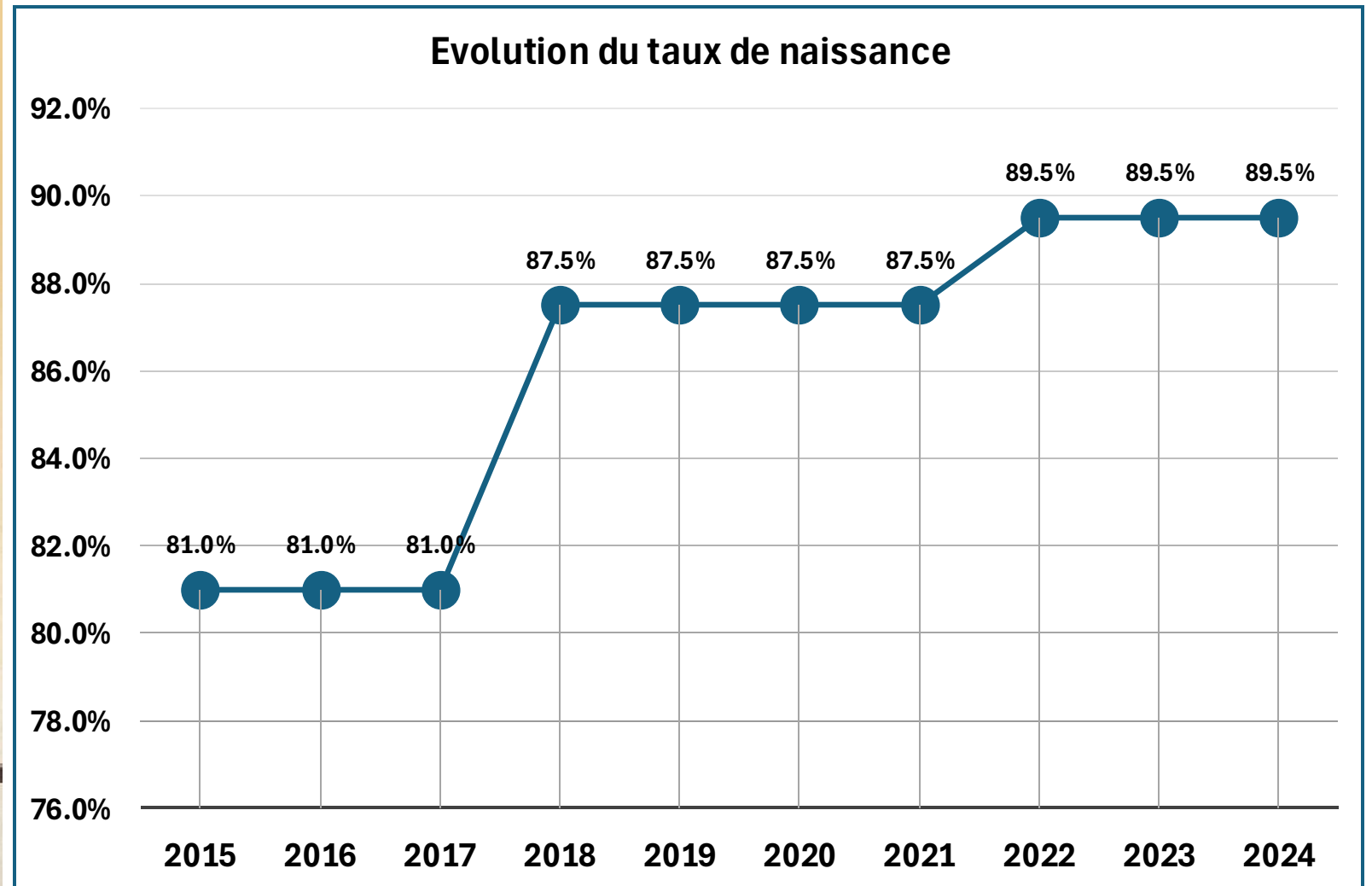
Par ailleurs, il existe une très bonne collaboration entre la Direction Nationale de l'état Civil et l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP), l'Institut national de la Statistique (INSTAT) et l'Agence Nationale de Sécurisation des Actes d'état Civil (ANSAEC).

Aujourd'hui, grâce à l'adoption du choix politique de décentralisation intégrale de juin 1991, le Mali a un taux d'enregistrement de 89,5% pour les naissances, (RGPH5-2022), 50% pour les mariages et 20% pour les décès.

Taux d'enregistrement de **89,5%** pour les naissances, (RGPH5-2022), **50%** pour les mariages et **20%** pour les décès.



## 2. EVOLUTION D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES AU MALI



Progrès constatés malgré les défis persistants (disparité entre milieux urbains et ruraux et insécurité).

# 3. QUELQUES ACTIONS OU POLITIQUES ADOPTÉES

## 1. Renforcement des cadres juridique, institutionnel et organisationnel du système de l'état civil

**Le cadre politique est marqué par le choix de décentralisation intégrale à travers:**

- La création des communes;
- Le rapprochement de l'Administration des administrés;
- Le renforcement du développement local et de la démocratie locale.

**Le cadre institutionnel est marqué par la création des services suivants :**

La Direction nationale de l'état civil (DNEC) en 2011 ;  
l'Agence nationale de sécurisation des actes d'état civil (ANSAEC) en 2025.

**Dans le cadre juridique, on peut noter :**

la mise en place d'une stratégie nationale de l'état civil en 2018 ;

la signature du mémorandum d'entente en août 2022 entre la Direction nationale de l'état civil (DNEC), la Direction nationale de la Santé (DNS), la Fédération nationale des Associations de santé communautaire (FENASCOM) et l'Association des Municipalités du Mali (AMM) pour contribuer au renforcement de l'enregistrement des naissances au niveau communautaire pour la santé et le bien-être des enfants.

le renforcement du cadre de collaboration entre la DNEC, la Justice et la Santé ;

l'élaboration d'une instruction générale de l'état civil ;

la loi n° 2013-015 du 21 mai 2013 portant protection des données à caractère personnel;

la loi n° 2011-087 du 30 décembre 2011 portant code des personnes et de la famille (CPF) :

- Gratuité de la déclaration des naissances et des décès (article 84 CPF) ;
- Gratuité de la délivrance de l'original de l'acte de naissance et de décès (article 147 CPF) ;
- Obligation de déclaration de naissance pour toute naissance d'un enfant né vivant sur le territoire de la République du Mali (Article 157 CPF) ;
- Sanctions en cas de récidive : amendes et emprisonnements aux acteurs d'état civil et à la population pour les manquements aux déclarations à l'état civil (article 215 CPF).



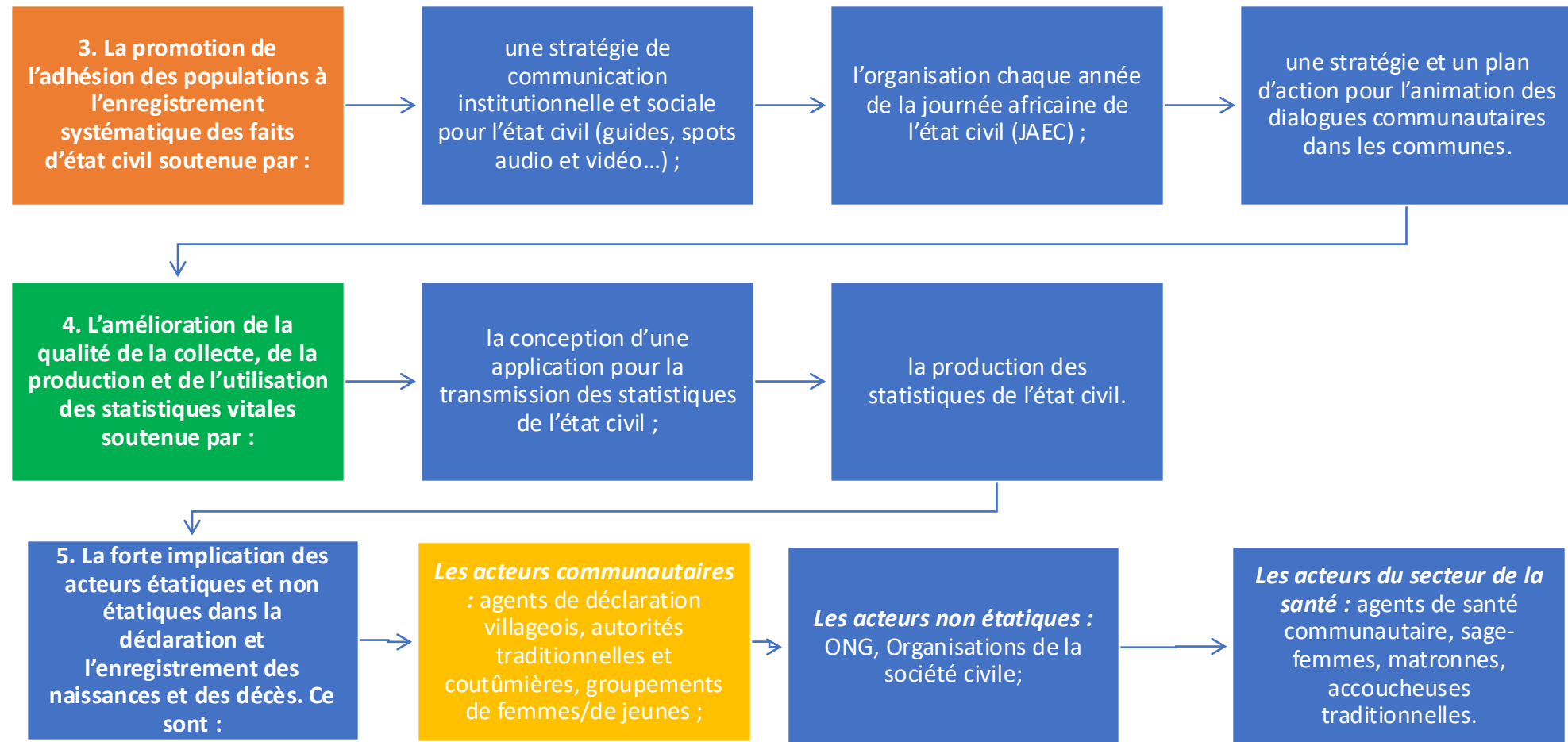
### 3. QUELQUES ACTIONS OU POLITIQUES ADOPTÉES

#### 2. Amélioration de la qualité de l'offre de service en matière d'état civil :

##### Elle est marquée par :

- la réalisation d'une cartographie des centres d'état civil en 2018 avec un atlas de 29 cartes;
- l'élaboration des manuels de formation :16 manuels conçus et développés : (8 manuels de l'auditeur, 8 manuels de formateurs) des acteurs de production des actes d'état civil ;08 cantines de Kit de formation Moodle Box contenant chacune 26 tablettes et accessoires ;
- 01 plateforme de formation à distance développée ;
- la mise en place d'une stratégie de formation et d'un plan de formation des acteurs de l'état civil;
- l'organisation des sessions de formation continue des acteurs de production ;
- le développement d'une plateforme de délivrance de jugement supplétif (SEBEN NYUMA) au niveau du ministère de la Justice ;
- la création de 66 cellules techniques d'accueil citoyen pour la délivrance des fiches descriptives individuelles (NINA);
- la construction de huit (8) centres d'état civil dans les régions de Kidal et Taoudéni ;
- le renforcement de l'archivage physique et numérique.

# 3. QUELQUES ACTIONS OU POLITIQUES ADOPTÉES (SUITE ET FIN)



# 4. DIGITALISATION DU SYSTÈME D'ÉTAT CIVIL AU MALI



## 1. INTRODUCTION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LE PROCESSUS

- la mise en place du RAVEC (recensement administratif à vocation d'état civil) en 2009 afin de constituer un répertoire national d'identification des maliens ;
- la création du CTDEC en 2013, aujourd'hui ANSAEC (agence nationale de sécurisation des actes d'état civil) pour assurer l'administration de la base de données RAVEC ;
- la rénovation et l'opérationnalisation du plateau technique du CTDEC ;
- l'aménagement d'un local technique répondant aux normes ISO 27 001 pour héberger la base de données état civil ;
- l'élaboration et la validation d'un schéma directeur de l'informatisation de l'état civil ;
- la numérisation et l'indexation de plus 5 000 000 d'actes, soit 40 % du volume total du fonds d'archives de l'état civil au Mali.



## 2. RECENSEMENT ADMINISTRATIF À VOCATION D'ÉTAT CIVIL (RAVEC)

- la constitution d'un fichier biométrique de la population constitué à partir de l'état civil ;
- l'attribution de plus de 20 millions de NINA aux maliens à travers le CTDEC ;
- l'appui constant à l'élaboration du fichier électoral ;
- la délivrance des fiches descriptives individuelles ;
- l'amélioration de l'offre de services d'identification des citoyens à travers la création des 66 CTAC (cellules techniques d'accueil citoyen) ;
- l'acquisition des kits mobiles d'enrôlement, après la rénovation du plateau technique en 2021 ;
- l'équipement de plus de 109 centres d'état civil en kit d'archivage physique et numérique à travers le pays.



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION

REPUBLIQUE  
Un Peuple



**DIRECTION NATIONALE  
DE L'ETAT CIVIL**



**GUIDE DES PROCEDURES D'OBTENTION  
DES ACTES D'ETAT CIVIL POUR LES MALIENS  
ETABLIS A L'EXTERIEUR**

AOÛT 2022

**MERCI POUR  
VOTRE AIMABLE  
ATTENTION !**